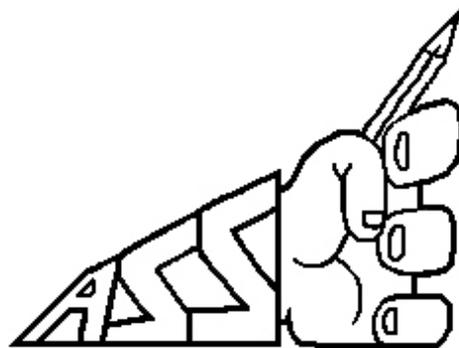


CONSEIL INTERRÉGIONAL

DE L'ASSOCIATION POUR UNE SOLIDARITÉ SYNDICALE ÉTUDIANTE



**19 NOVEMBRE 2003
COLLÈGE LIONEL-GROULX**

ORDRE DU JOUR

Ordre du jour proposé par le Conseil exécutif de l'ASSÉ :

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

1.1 Élection d'un animateur ou d'une animatrice et d'un ou d'une secrétaire
d'assemblée

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

2.0 Plan d'action

3.0 Varia

4.0 Levée

PROPOSITIONS DU CONSEIL EXÉCUTIF DE L'ASSÉ

1-Que l'exécutif suggère au Conseil Interrégional (CIR) du 19 novembre d'appeler un CIR le 10 décembre pour faire un bilan des consultations locales sur le plan d'action national et d'étudier la possibilité de tenir un Congrès extraordinaire le 20 décembre.

2-Que l'exécutif suggère au Conseil Interrégional (CIR) du 19 novembre de mandater le Comité journal de rédiger un ULTIMATUM express sur les modifications prévues aux Prêts et bourses dans les plus brefs délais.

3-Que l'exécutif suggère au Conseil Interrégional (CIR) du 19 novembre de mandater le Comité recherche et réflexion de rédiger un document de réflexion sur le projet de loi de modifications à la loi des Prêts et Bourses.

4-Que l'exécutif suggère au Conseil Interrégional (CIR) du 19 novembre d'étudier l'ajout des éléments suivants au plan d'action national : Commission parlementaire sur le financement des universités, modifications aux Prêts et Bourses, dépôt des crédits et budget provincial et Forum collégial.

5-Que l'action du dépôt des crédits/budget soit fait en collaboration avec la Conférence des droits sociaux.

Bilan provisoire de la Campagne de Grève générale illimitée de l'automne 2003

Faire le bilan de l'appel à la grève générale de cet automne sans avoir sous la main les bilans locaux s'avère difficile, hasardeux et sommes toutes, très sommaire. Nous tenterons ici de brosser un portrait, aussi grossier soit-il, de la campagne de cet automne à laquelle plus d'une vingtaine d'associations étudiantes ont participé par des consultations, mais dont la majorité des Assemblées générales ont refusé de prendre des mandats de grève clairs. Nous aborderons ce bilan par thème afin de mieux comprendre chaque étape du plan d'action et de pouvoir apporter les critiques nécessaires à chacune d'elle.

REVENDEICATIONS

Les revendications adoptées au Congrès extraordinaire du mois d'août, et peaufinées au Congrès de septembre, ont le mérite d'être claires, justes et assez ouvertes pour mener une lutte plus large pour le droit à l'éducation et la défense des programmes sociaux. La plupart de celles-ci ont été bien accueillies par les étudiantEs des associations locales qui ont repris ces revendications et les ont fait leurs. Lorsque ce n'était pas le cas, on peut constater entre autres deux problèmes qui sont survenus et qui ont causé ce problème:

-l'adoption des revendications ne s'est pas fait chronologiquement avant la présentation du plan d'action de grève; les assos rejetant la grève refusaient de facto la possibilité d'adopter des revendications relatives à un plan d'action qu'elles venaient de décliner

RECOMMANDATIONS

S'assurer que les revendications sont bien comprises par les étudiantEs, que celles-ci ont bien été adoptées en A.G. avant la présentation du point plan d'action. Si les revendications ont été adoptées dans une assemblée générale antérieure, vérifier que l'A.G. de plan d'action comporte un point « adoption du P.V. de la dernière A.G. » afin que tous et toutes soient au courant que ces revendications ont été adoptées par leur association et qu'elle doit maintenant prendre les moyens nécessaires pour y arriver.

-La revendication : « Pour la gratuité scolaire, à tous les niveaux, pour tous et toutes » n'a pas été comprise dans sa perspective historique de revendication constante du mouvement étudiant, mais bien comme une utopie radicale non accessible.

RECOMMANDATIONS

Voir Mobilisation pour les Assemblées Générales

PLAN D'ACTION

MANDAT DE GRÈVE ET MANDAT DE PRINCIPE

Dès le Congrès extraordinaire d'août, il y a eu confusion sur la définition de certains termes, comme « mandat de principe. Le problème à ressurgit au Congrès de septembre où des précisions ont dû être formulées afin d'éclaircir la situation. Ce qui semblait ressortir de plusieurs associations est que le mandat de principe, tel que définit lors du Congrès de septembre, n'était pas un engagement assez fort pour être comptabilisé au même titre qu'un mandat de grève, la preuve étant que la mobilisation a été bousculée quelques peu afin de transformer le plus rapidement possible ces mandats de principes en mandat effectifs.

RECOMMANDATIONS

L'utilisation de deux types de mandat à l'intérieur d'un même plancher devrait être évitée ou définie de façon différente. Il serait possible d'y aller en deux temps, soit un premier plancher de mandats de principe qui, une fois atteint, appel à l'atteinte d'un second plancher de mandats effectifs par la conversion des mandats de principe. Il aurait été aussi possible de définir le plancher en deux sections, soit 15 assos dont X mandats effectifs.

LE PLANCHER

Étant absent lors des discussions sur le nombre d'associations nécessaires pour définir le plancher, on peut seulement tirer les conclusions sur le nombre décidé et ses implications. Effectivement, le nombre de quinze nous renvoie à des impondérables. Le nombre d'association membre à l'époque étant de 12, il était donc implicite que le mouvement de grève ne serait pas déclenché que par les associations membres de l'ASSÉ, mais que celles-ci comptaient sur la participation d'indépendant pour la réussite de son plan d'action. Le nombre de 15 associations nécessaires pour le plancher représente 3 associations de plus que lors de la mobilisation de grève générale de 1996, mobilisation qui avait débouchée sur la grève et sur le gel des frais de scolarité. Le désir de faire encore plus renvoie à une surestimation des forces mobilisatrices de l'ASSÉ ou au désir de placer la barre assez haute pour qu'elle ne soit pas atteinte

RECOMMANDATION

Dans la mesure où l'on fonctionne avec un plancher, il serait intéressant de compter sur l'Organisation et ses forces réelles de mobilisation avant de prendre en compte de facto les associations étudiantes indépendantes. Un plancher équivalent au nombre de member aurait été suffisant et aurait permis de mieux définir l'intervention du comité exécutif lors de la campagne.

MOBILISATION INTERNE-EXTERNE

Dans le but d'atteindre le plancher le plus rapidement possible, le conseil exécutif n'a pas priorisé l'intervention auprès des membres et s'est retrouvé, plus souvent qu'autrement, à mobiliser ou à épauler des associations indépendantes, comptant sur le fait que les assos membres étaient assez solides pour prendre en main la mobilisation au niveau local. La division des ressources humaines et matérielles aux quatre coins de la province n'a pas permis d'appuyer et de fournir aux membres les énergies nécessaires à la bonne réussite du plan d'action.

RECOMMANDATIONS

Malgré la définition d'un plancher qui incluait des assos indépendantes, Il serait nécessaire à l'avenir de prioriser l'appui aux membres afin de créer un noyau sur lequel les autres assos indépendantes pourraient venir ce greffer. Afin de faciliter la coordination lors des plans d'action, il serait intéressant que les assos membres fassent parvenir un rapport hebdomadaire et une planification de la semaine suivante au bureau de l'ASSÉ afin que le Coseil exécutif puisse bien élaborer et bien prioriser le calendrier de la mobilisation interne et des besoins spécifiques des membres afin d'y répondre adéquatement.

MOBILISATION POUR LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Dans plusieurs cas, les statuts et règlements des associations locales demande un quorum assez élevé afin de tenir des moyens de pression telle la grève. Afin de répondre à ces nécessités, la mobilisation sur le terrain a, plus souvent qu'autrement, été faite dans l'optique d'atteindre le quorum nécessaire ce qui se traduisait par une mobilisation sur la tenue d'une Assemblée générale, et non sur le sujet traité à ces dites assemblées. Nous avons donc été confrontés à des assemblées générales respectant les quorums mais dont les membres ne voulaient pas discuter du sujet principal qu'était la hausse des frais de scolarité, mais bien d'en finir avec la raison de leur déplacement, c'est-à-dire l'assemblée générale.

RECOMMANDATIONS

Bien que la tenue de plusieurs A.G. soit énergivore, il est plus pertinent de tenir des A.G. qui permettent de débattre du sujet afin que tous et toutes soit conscientEs des enjeux, quitte à n'atteindre le quorum que lors de la deuxième ou troisième A.G. La mobilisation devrait se faire sur le sujet traité en A.G. et non seulement sur celle-ci ou sur les actions à prendre durant celle-ci. De plus, il y a une incompréhension flagrante du rôle d'un syndicat étudiant de la part des étudiantEs, ce qui rend la mobilisation difficile. Il serait intéressant que les assos locales développent le réflexe de faire des envois postaux aux membres à chaque début de session afin d'informer les étudiantEs de l'existence d'une

association étudiante sur le campus, son rôle, ses luttes, les dossiers chauds, et d'y incorporer du matériel expliquant l'affiliation nationale et le pourquoi du comment de l'ASSÉ.

EN CAS D'ÉCHEC

Comme nous pouvons tous et toutes le constater, l'atteinte du plancher n'a pas eu lieu et le plan d'action ne spécifie rien sur une telle probabilité. Les instances que sont le CIR et le Congrès peuvent remédier à une telle situation en réorientant le plan d'action ou en y trouvant une autre finalité

RECOMMANDATIONS

Lors de l'élaboration d'un plan d'action, il serait intéressant d'y inclure un plan B, applicable sans la tenue nécessaire d'un Congrès extraordinaire afin de pouvoir s'y référer tout au long de la mobilisation du plan A. Les Conseils régionaux et le CIR sont les instances idéales afin de faire le suivi de la campagne tout au long du plan d'action. C'est aussi là que l'on peut décider d'envisager de passer au plan B, préalablement décidé en Congrès et inclu dans le plan d'action.

Ce bilan se veut bien sommaire et ne prétend pas à l'exhaustivité. Il ne veut que lancer des pistes de réflexions sur le fonctionnement de notre organisation et de nos méthodes de travail et de mobilisation. Nous invitons toutes les associations membres à faire de même au niveau local et de nous faire parvenir leurs bilans de la mobilisation du plan d'action de cette session-ci, et de conserver cette habitude qui permet souvent de ne pas répéter deux fois les mêmes erreurs ou de travailler et d'optimiser des méthodes de travail qui se sont déjà prouvées efficaces.